A la suite de cette communication, M. E. Demoussy dit quelques mots des propriétés de ces terres comestibles dont M. Hamy a bien voulu lui confier l'examen :

La substance présente les propriétés physiques de l'argile. De couleur grise, devenant rouge brique par la calcination, elle est onctueuse au toucher, à peu près complètement exempte de grains de sable, reste aisément en suspension dans l'eau et floconne par l'addition de solutions salines, comme le fait l'argile colloïdale.

Elle happe à la langue, comme le kaolin, et a la même saveur ou plutôt le même manque de saveur.

Cette matière renferme un peu de fer, de chaux, sans proportion appréciable de calcaire, peu d'acide phosphorique, et une quantité d'azote voisine de celle que l'on trouve généralement dans une bonne terre, 0,15 p. 100.

Le seul caractère qui éloigne un peu cette matière d'une terre ordinaire est qu'elle contient un peu d'ammoniaque combinée, mais en quantité insuffisante pour lui communiquer la moindre saveur.

En somme, on ne peut reconnaître la présence d'aucun corps qui puisse justifier l'usage de cette substance comme aliment.

Note sur le dressage de l'Éléphant d'Afrique, à la mission du Fernan-Vaz,

par M. P. Bourdarie.

Dans l'une des dernières réunions du Muséum, le R. P. Buléon, missionnaire du Congo français, a pu nous donner quelques renseignements sur le jeune Éléphant d'Afrique qui se trouve à la mission du Fernan-Vaz, dont le supérieur est le R. P. Bichet. J'ai l'honneur et le plaisir de vous communiquer aujourd'hui la note que j'avais demandée, avant mon départ de Libreville, relative au dressage de cet animal et des photographies représentant cet Éléphant au travail [1].

J'ai pu, facilement du reste, à titre d'encouragement et d'exemple, faire attribuer à la mission du Fernan-Vaz la plus haute récompense au concours agricole de Libreville.

La note que j'ai obtenue sera publiée dans le *Bulletin de la Société nationale d'acclimatation de France*, sous les auspices de laquelle s'est fondé un

[1] Ces photographies, qui ont été projetées au tableau, montrent Fritz au dressage, traînant des pièces de bois et une charrue, les détails de son harnachement, Fritz monté par un cavalier, etc.

Comité d'initiative scientifique et économique pour la domestication de l'Éléphant d'Afrique.

Je suis heureux de pouvoir enfin dans une des réunions de Muséum adresser l'expression personnelle de ma vive reconnaissance à notre cher et très honoré Président et à Messieurs les Professeurs du Muséum qui ont bien voulu accorder le haut patronage de leur science et de leur expérience à la thèse que j'ai posée, il y a trois ans, relativement à la domestication de l'Éléphant d'Afrique.

Sans cet appui, il m'eût été bien difficile, pour ne pas dire impossible, de faire accepter cette thèse dans les milieux non scientifiques, où elles se heurtait, dès le premier jour, à des préventions ou à des préjugés aussi obstinés que ridicules.

La «Note sur un essai de domestication de l'Éléphant au Congo», qui est signée «un missionnaire du Fernan-Vaz» donne, en résumé, les indications précices suivantes :

Fritz a, au dire des indigènes, trois ans; il mesure 1 m. 35 de haut et 1 m. 80 de long; il porte jusqu'à 360 kilogrammes (soit la charge de 12 noirs) et traîne jusqu'à 800 kilogrammes; il se laisse monter, même par un Noir; il est très doux, très obéissant et déploie la meilleure bonne volonté au travail; les moyens de dressage employés ont tous participé de la plus grande douceur.

Voilà donc une première fois démontrée la thèse adoptée par le Comité d'initiative scientifique et économique. Cette thèse se résumait ainsi :

1° Dans les débuts, il ne sera pas indispensable d'introduire en Afrique des Éléphants d'Asie, dits *de chasse et de dressage;* il suffira de capturer de jeunes animaux ou d'acheter aux indigènes ceux qu'ils capturent parfois;

2° Le dressage des jeunes se fera très aisément par la répétition des mêmes actes, obtenus par la douceur, et chacun pourra effectuer ce dressage suivant des méthodes différentes et suivant l'emploi auquel il destinera la bête;

3° L'animal, dressé jeune, pourra, dès l'âge de trois ou quatre ans, rendre déjà des services; il suffira de les proportionner à son âge et à sa force.

Il reste maintenant à généraliser ce premier résultat obtenu, et cette généralisation comporte : 1° des mesures de protection dans les diverses colonies européennes; 2° des essais analogues à celui du Fernan-Vaz, renouvelés et multipliés.

S'il fallait, sur ces deux points, attendre l'initiative des gouvernements et des particuliers, il se passerait un long temps pendant lequel la destruction de ces animaux continuerait ses progrès redoutables. Pour dé-

terminer ces mesures de protection et ces initiatives, il paraît nécessaire d'effectuer des expériences sur une plus grande échelle.

A ce propos, je suis heureux de vous annoncer que le Conseil municipal de Paris et diverses colonies africaines subventionnent mon projet.

En Allemagne, il existe un Comité de l'Éléphant qui demande à unir son action à celle du Comité de Paris. M. le docteur Berwald, de Berlin, espère avoir réuni, d'ici le mois de mai, les fonds nécessaires à une mission d'expériences. Peut-être irai-je à Berlin au mois de mars. Dans ce cas, il est probable que nous pourrions mettre sur pied une mission commune, et les résultats qui seraient obtenus par cette mission détermineraient rapidement l'emploi de l'Éléphant dans les colonies africaines.

Cicindelidæ recueillis à la Baie d'Antongil (Madagascar) par M. A. Mocquerys et acquis par le Muséum d'histoire naturelle, par M. Ed. Fleutiaux.

Pogonostoma cyanescens Kl. (*viride* Cast. et Gory).

P. coeruleum Cast. et Gory (*gratiosum* Künck.).

P. chalybeum Kl. (*atrum*, *Goudoti*, *pubescens* Cast. et Gory).

P. elegans Brullé (*Brullei* Cast. et Gory, *nec* W. Horn).

Ces deux espèces doivent être réunies, malgré l'opinion de M. Horn, qui rapporte certainement à l'espèce de Castelnau une forme toute différente. L'examen des types, aujourd'hui dans la collection du Muséum de Paris, ne laisse aucun doute à ce sujet. M. Mocquerys a rapporté un exemplaire chez lequel la couleur bleue passe au vert. Cette variation se présente également chez *cyanescens* et aussi chez *chalybeum*, qui, de bleu foncé, devient noir.

La variété *Alluaudi* W. Horn, également prise par M. Mocquerys, a la ponctuation des élytres plus grosse.

Pogonostoma sericeum Klug.

Pogonostoma cylindricum n. sp.

12 à 13 millimètres. Corps allongé, cylindrique; bleu avec un reflet verdâtre sur les élytres. Tête plane, fortement rugueuse. Labre à peine bombé au milieu, largement arrondi; son bord antérieur subdenté. Pronotum long, subparallèle, à peine arrondi sur les côtés entre les deux étranglements, grossièrement ridé transversalement. Élytres cylindriques, un peu plus larges seulement que le pronotum à la moitié de sa longueur, couverts d'une ponctuation très serrée, forte et vaguement rugueuse sur les côtés, plus fine le long de la suture et en arrière; extrémité brusquement rétrécie, tronquée, échancrée à la suture; angle extérieur fortement denté.